	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 1/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 07/2019
<b>Octafluorocyclopentène</b>		<b>MTGxxx</b>

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial	Octafluorocyclopentène
Description chimique	Octafluorocyclopentène / Perfluorocyclopentène
N° CAS	559-40-0
N° CE	209-203-0
N° Index	--
N° d'enregistrement	-
Formule chimique	C <sub>5</sub> F <sub>8</sub>

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations pertinentes identifiées</b>	Industrielle et professionnelle Gaz de test ou d'étalonnage Utilisation en laboratoire Contacter le fournisseur pour plus d'information sur l'utilisation
<b>Utilisations déconseillées</b>	Utilisation grand public déconseillée

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Société</b>	MULTIGAS Route de l'Industrie 102 CH-1564 Domdidier
<b>Téléphone</b>	+41 (0) 26 676 94 94
<b>Adresse e-mail</b>	<a href="mailto:info@multigas.ch">info@multigas.ch</a>

### 1.4. Numéros d'appel d'urgence


145 (Centre de toxicologie Zurich) ou +41 (0) 44 251 51 51  
+41 (0) 26 676 94 94 (Multigas)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

<b>Dangers</b>	Toxicité aiguë – Peau Catégorie 3	H311
	Irritation de la peau - Catégorie 2	H315
	Irritation des yeux - Catégorie 2	H319

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 2/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 07/2019
<b>Octafluorocyclopentène</b>		<b>MTGxxx</b>

Toxicité aiguë - Inhalation Catégorie 3

H331

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

### Pictogrammes de danger



GHS06

GHS07

### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de danger

H311	Toxique par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation


### Conseils de prudence

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P410+P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé
P405	Garder sous clef

## 2.3. Autres dangers

Asphyxiant à forte concentration

Le contact avec le liquide peut causer des brûlures et des gelures par le froid

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 3/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 07/2019
<b>Octafluorocyclopentène</b>		<b>MTGxxx</b>

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	Concentration	Classification
Octafluorocyclopentène	(N° CAS) 559-40-0 (N° CE) 209-203-0 (N° index) --- (N° d'enregistrement) -	<= 100%	Acute Tox. Inha 3 ;H331 Eye Dam/Irrit 2A ;H315 STOT SE Inha 3 ;H335 Skin Corr/Irrit 2 ;H319

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

#### 3.2. Mélanges

Non déterminé

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours


<b>Conseils généraux</b>	Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant
<b>En cas d'inhalation</b>	En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin
<b>En cas de contact avec la peau</b>	Aspergez avec de grandes quantités d'eau jusqu'à l'arrivée de l'aide médicale
<b>En cas de contact avec les yeux</b>	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage
<b>En cas d'ingestion</b>	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être consciente de l'asphyxie  
Se reporter à la section 11

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 4/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 07/2019
<b>Octafluorocyclopentène</b>		<b>MTGxxx</b>

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Poudre sèche. Mousse

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser de jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Risques spécifiques** L'exposition au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients

**Produits de combustion dangereux** En cas d'incendie la décomposition thermique peut conduire aux fumées toxiques et/ou corrosives suivantes: monoxyde de carbone, fluorure de carbonyle, fluorure d'hydrogène

### 5.3. Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis au moyen d'eau pulvérisée

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz

Assurer une ventilation adéquate

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs

Équipement de protection individuel, voir section 8

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Donnée non disponible

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ventiler la zone

Maintenir la zone évacuée et débarrassée de toute source d'inflammation jusqu'à l'évaporation complète du liquide répandu (sol débarrassé de givre)


### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir aussi les sections 8 et 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pour les précautions, voir section 2.2

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 5/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 07/2019
<b>Octafluorocyclopentène</b>		<b>MTGxxx</b>

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré  
Contenu sous pression

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

-

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	N° CAS	Valeur type d'exposition	Paramètre de contrôle	Source
Octafluorocyclopentène	559-40-0	VME	-	Pas de limite d'exposition professionnelle
		VLE	-	Pas de limite d'exposition professionnelle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Maintenir une ventilation d'extraction appropriée localement et de l'ensemble

Des détecteurs d'oxygène doivent être utilisés lorsque des gaz asphyxiants peuvent être relâchés. Des détecteurs de gaz doivent être utilisés lorsque des gaz toxiques peuvent être relâchés

#### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité équipées de protections latérales. Norme EN 166

##### Protection de la peau

Porter des gants de protection lors de la manutention des bouteilles de gaz. Norme EN 388-Gants de protection contre les risques mécaniques

Porter des gants isolant du froid lors d'opérations de transvasement ou de déconnexion de lignes de transfert. Norme EN 511 - Gants isolants contre le froid

Port de gants résistants aux produits chimiques. Norme EN 374-Gants de protection contre les produits chimiques

##### **Pour un usage de courte durée**

Matière: Caoutchouc fluoré

Temps de pénétration: > 480 min

**Octafluorocyclopentène**
**MTGxxx**

Épaisseur du gant: 0,7 mm

**Pour un usage de longue durée**

Matière: Fluoroélastomère.

Temps de pénétration: &gt; 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Disposer d'un vêtement de protection approprié, résistant aux produits chimiques, prêt à être utilisé en cas d'urgence

**Protection respiratoire**

Appareil de respiration autonome (SCBA) ou masque avec arrivée d'air à pression positive doivent être utilisés dans les atmosphères sous oxygénées. Norme EN 137 - Appareil autonome à air comprimé en circuit ouvert avec un masque complet du visage

**8.2.3. Contrôles d'exposition ambiante**

-

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
**Aspect**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>État physique à 20°C / 101.3kPa</b></li> <li>• <b>Couleur</b></li> </ul>	<p>Liquide</p> <p>Incolore</p>
<b>Odeur</b>	Donnée non disponible
<b>Seuil olfactif</b>	Donnée non disponible
<b>pH</b>	Donnée non disponible
<b>Point de fusion / Point de congélation</b>	< -70°C
<b>Point d'ébullition</b>	27°C
<b>Point d'éclair</b>	Donnée non disponible
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Donnée non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Donnée non disponible
<b>Limites d'explosivité</b>	Donnée non disponible
<b>Pression de vapeur [20°C]</b>	0.8 bar
<b>Pression de vapeur [50°C]</b>	Donnée non disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Densité relative, liquide (eau=1)</b>	1.58
<b>Densité relative, gaz (air=1)</b>	Donnée non disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	Donnée non disponible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée non disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Donnée non disponible
<b>Température de décomposition</b>	Donnée non disponible

**Octafluorocyclopentène**
**MTGxxx**

Viscosité	Donnée non disponible
Propriétés explosives	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	Donnée non disponible

**9.2. Autres informations**

Masse molaire	212.04 g/mol
Température critique [°C]	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	Donnée non disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Pas de danger de réactivité autres que les effets décrits dans les sections ci-dessous

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Donnée non disponible

**10.4. Conditions à éviter**

Donnée non disponible

**10.5. Matières incompatibles**

Donnée non disponible

Pour plus d'informations sur la compatibilité, se référer à la norme ISO 11114

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Provoque des irritations cutanées
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une grave irritation des yeux

**Octafluorocyclopentène**
**MTGxxx**

<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Donnée non disponible
<b>Mutagénicité des cellules</b>	Donnée non disponible
<b>Cancérogénicité</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	Reins. Système respiratoire. Système nerveux central. Coeur
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Peut causer des dommages aux organes (foie, poumon, peau) par une exposition prolongée ou répétée
<b>Danger par inhalation</b>	Dépression du système nerveux central, maux de tête, étourdissements, somnolence, perte de coordination, nausées

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

**Evaluation** Donnée non disponible

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée


**12.6. Autres effets néfastes**

Peut causer des changements de pH aux systèmes écologiques aqueux

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Produit** Ne doit pas être rejeté dans l'atmosphère  
 Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration  
 Renvoyer au fournisseur le produit non consommé dans son récipient d'origine



	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 9/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 07/2019
<b>Octafluorocyclopentène</b>		<b>MTGxxx</b>

**Emballages contaminés**

Eliminer comme produit non utilisé

Contacter le fournisseur si des instructions sont nécessaires

**Code OMoD**

14 06 01

Déchets de solvants, d'agents réfrigérants et de gaz propulseurs d'aérosols ou de mousses organiques. Autres solvants et mélanges de solvants halogénés

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
2810	2810	2810

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A., (Perfluorocyclopentène)	TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S., (Octafluorocyclopentene)	TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S., (Octafluorocyclopentene)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Etiquetage**



ADR/RID  
IMDG  
IATA

6.1 : Liquides toxiques

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID  
IMDG  
IATA

Non déterminé

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID

Non

IMDG


Non

ICAO-TI / IATA-DGR

Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 10/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 07/2019
<b>Octafluorocyclopentène</b>		<b>MTGxxx</b>

#### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**


Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Un CSA n'a pas encore été effectué

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>Indications de changement</b>	Fiche de données de sécurité revue selon le règlement de la commission (EU) 2015/830
<b>Abréviations et acronymes</b>	<p>ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route</p> <p>CAS : Identifiant numérique attribué par le Chemical Abstract Service (USA)</p> <p>CLP : Classification Labelling Packaging - Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage.</p> <p>CSA : Chemical Safety Assessment - Évaluation de la sécurité chimique</p> <p>EIGA : European Industrial Gases Association</p> <p>EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées</p> <p>EPI : Equipements de protection individuelle</p> <p>EN : European Norm -Norme Européenne</p> <p>ETA : Estimation de la Toxicité Aiguë</p> <p>IATA : International Air Transport Association - Association internationale du transport aérien</p> <p>IMDG Code : International Maritime Dangerous Goods Code - Code pour le transport maritime international des marchandises dangereuses</p> <p>LC50 : Lethal Concentration - Concentration létale pour 50% de la population testée</p> <p>PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>REACH : Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals - Règlement (CE) no 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.</p>

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 11/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 07/2019
<b>Octafluorocyclopentène</b>		<b>MTGxxx</b>

RID :	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
RMM :	Risk Management Measures - Mesures de gestion des risques
STOT-SE :	Specific Target Organ Toxicity - Single Exposure; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.
UN :	United Nations - Nations Unies
vPvB :	very Persistent and very Bioaccumulable - très persistant et très bioaccumulable.

### Texte complet des Phrases-H et P citées dans les sections 2 et 3

#### Mentions de danger

H311	Toxique par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation

#### Conseils de prudence

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P410+P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé
P405	Garder sous clef

#### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs  
Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide